



PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Programme des activités sectorielles:
activités proposées pour 2006-07****Introduction**

1. Ainsi que notifié au Conseil d'administration à sa session de novembre 2004, la réorientation du programme d'activités sectorielles qui a commencé en 2004-05 suit son cours. Ce programme, mis en œuvre à l'initiative des mandants, comprend toute une palette d'activités, dont les programmes d'action au niveau national et les réunions internationales de courte durée, ciblées et débouchant sur des résultats concrets: principes directeurs, recueils de directives pratiques et programmation d'activités de suivi. Selon les premières indications, les programmes d'activités sectorielles peuvent répondre aux besoins des mandants tout en ajoutant, grâce à une approche sectorielle, de la valeur aux vastes programmes existants du BIT.
2. Malgré les retards survenus dans le démarrage des programmes d'action, les progrès notables accomplis à ce jour, notamment l'instauration du dialogue social tripartite sur les questions sectorielles au niveau national, ont permis à la réunion des groupes directeurs sectoriels de conclure en octobre 2004 que les programmes d'action étaient un complément utile au programme d'activités sectorielles. Cela dit, la commission a considéré que ces programmes d'action devraient se compléter, et non pas remplacer entièrement, les réunions sectorielles. En outre, l'expérience récente avec les réunions restreintes et de courte durée à été concluante puisqu'elles ont permis d'obtenir des résultats négociés reflétant largement les points de vue et préoccupations des participants et d'élaborer des propositions concrètes quant à l'usage qu'il convient de faire des ressources économisées grâce à ce type de réunion. C'est pourquoi les propositions concernant les activités sectorielles pour 2006-07 sont un assortiment de programmes d'action et de réunions internationales.
3. En novembre dernier, le Bureau a soumis un certain nombre de questions à l'examen de la commission concernant la structure du programme pour 2006-07¹. Trouver des réponses à des questions telles que le principe de rotation, la nature et l'ampleur de l'activité, poursuivre les programmes d'action existants et chercher les moyens de gagner en impact pour compenser la baisse des ressources, voici quelques composantes importantes du programme pour le prochain exercice biennal. Pour faciliter les discussions, le Bureau a

¹ Document GB.291/STM/1.

élaboré de brèves propositions pour chacun des secteurs qui seront prioritaires, en supposant que soit respecté le traditionnel principe de rotation. En outre, des suggestions ont été faites pour poursuivre un nombre limité de programmes d'action ainsi que quelques programmes d'action et réunions intersectoriels.

Le contexte des ressources

4. Ainsi qu'indiqué en novembre, les ressources allouées aux réunions et aux programmes d'action pour l'exercice 2006-07 ont subi des coupures d'un montant total de 108 000 dollars E.-U. Cependant, les réunions tripartites classiques à une vingtaine de participants employeurs et travailleurs coûtent aujourd'hui beaucoup plus en frais de déplacement et en allocations de subsistance payés aux délégués. Cela dit, les réunions restreintes et de courte durée ont été moins coûteuses que les programmes d'action, laissant des ressources disponibles pour les activités de suivi.
5. Il importe en particulier, au moment de décider quel éventail d'activités il convient de déployer, de ne pas disperser les ressources au point d'en compromettre l'impact. L'expérience a montré qu'il était sans doute trop ambitieux d'élaborer, de mettre en œuvre et de mener à leur terme sept programmes d'action pendant une période biennale, surtout lorsque l'on expérimente pour la première fois une approche radicalement nouvelle. Compte tenu de l'expérience acquise en 2004-05 et dans le souci de maximiser l'exécution des programmes, le Bureau recommande cinq programmes d'action au maximum pour 2006-07. En fonction des secteurs concernés, certains parmi les programmes d'action existants pourraient être poursuivis en parallèle avec pas plus de quatre nouveaux programmes et bénéficier d'une allocation de ressources équivalant à un nouveau programme d'action. Ce serait une incitation supplémentaire à trouver davantage de moyens ailleurs, conformément à la stratégie de mobilisation des ressources qui a été mise au point.
6. S'agissant des réunions et des mesures de suivi, et en fonction des secteurs qui auront été choisis, le Bureau pense que l'idéal serait de tenir quatre ou cinq réunions. Cela dit, il serait sans doute prudent de tenir une réunion en réserve afin de pouvoir réagir si de nouveaux développements l'exigeaient. En outre, étant donné les contraintes budgétaires, et plus particulièrement le coût du service d'interprétation, il sera essentiel de tenir des réunions restreintes et de courte durée – comme celle consacrée au secteur de production d'équipements de transport en janvier 2005, ou bien les récentes réunions d'experts – si l'on veut garantir des activités de suivi et éviter que les programmes d'action ne soient désavantagés sur le plan des ressources. Les mandants ont soutenu de manière catégorique qu'un suivi s'impose si l'on veut que les résultats des réunions internationales parviennent aux intéressés au niveau national.
7. Les ressources sont si limitées qu'il y a lieu de concevoir avec d'autant plus de soin les programmes pour la prochaine période biennale, ainsi que la stratégie de mobilisation des ressources. Pour dire les choses de façon réaliste, les ressources prévues pour 2006-07 ne permettent guère de déployer que dix activités au total, tout en poursuivant éventuellement des programmes d'action existants. Les activités sectorielles n'entrant pas dans le cadre d'une réunion ou d'un programme d'action pour 2006-07 ou déployées dans le cadre de programmes d'action en 2004-05 ont été réduites de près de 50 pour cent. Parallèlement, il faut attirer des moyens de financement de sources extrabudgétaires. Au cours du présent exercice, SECTOR a largement mobilisé ses ressources financières et humaines, allant, dans un cas, jusqu'à doubler le budget disponible pour un programme d'action. Sans une mobilisation de ce type, il sera difficile d'assurer le moindre impact durable.

Aller de l'avant

8. Le fait de déterminer, à la présente séance de la commission, les principales composantes qui devront constituer le vrai complément des programmes d'action et des réunions, permettra au Bureau de surmonter nombre de retards survenus sur le plan de la logistique et de l'organisation lors du lancement des programmes d'action en 2004. Les travaux préliminaires, notamment avec les bureaux extérieurs de l'OIT et avec les groupes directeurs sectoriels, devraient commencer sans délai afin que les pays participants soient identifiés et aient pris l'engagement de s'impliquer d'ici à la fin de 2005 et pour que l'infrastructure nationale des programmes d'action soit en place d'ici le démarrage prévu pour 2006. Le fait de fixer l'ensemble des réunions sectorielles internationales permettra de mener des consultations sur les sujets à traiter, d'effectuer des recherches préliminaires et d'étudier le calendrier de ces réunions, l'objectif étant d'en tenir la moitié en 2006. Les sujets de discussion pour la première moitié des réunions devraient, dans la mesure du possible, être définis maintenant, ou alors en juin 2005 au plus tard. Les sujets des réunions prévues pour 2007 pourraient être définis en novembre 2005. Si la commission souhaite se réserver un créneau pour une réunion supplémentaire, une décision pourrait intervenir au début du prochain exercice biennal, étant bien entendu que la tenue tardive d'une telle réunion rendrait difficile toute activité de suivi au cours de l'exercice 2006-07. Compte tenu de la nécessité de rester axé sur l'actualité, une réunion de courte durée pourrait avoir lieu dans les neuf mois suivant le choix du sujet.
9. En tout état de cause, SECTOR participera, en étroite collaboration avec d'autres départements, avec les bureaux extérieurs de l'OIT et avec les mandants, au financement et à la mise en œuvre des programmes d'action, en veillant à ce que les préoccupations régionales soient dûment prises en compte à travers les thèmes et les rapports des réunions. Parmi les exemples de liaisons sectorielles avec d'autres activités du siège, on peut citer MIGRANT, l'Equipe spéciale sur l'emploi des jeunes, ILO/AIDS, le suivi de la Résolution concernant le tripartisme et le dialogue social, IFP/SKILLS, SAFEWORK, INTEGRATION et les suites de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. Il est clair que, si les propositions concernant les programmes d'action et la participation des pays ne sont pas largement conformes aux priorités établies et approuvées au niveau régional, ces programmes perdront de leur utilité et de leur impact, sans parler de leur moindre capacité à attirer des fonds de bureaux régionaux et des ressources extrabudgétaires. Cela vaut également pour les réunions. Si ces programmes ne sont pas axés sur des problèmes d'actualité, s'ils ne sont pas ciblés et s'ils ne sont pas axés sur l'obtention de résultats précis, leur impact et leur utilité pour les mandants seront moindres et la volonté de suivi s'en trouvera affaiblie.

Propositions

10. Les sujets proposés ci-après pour les programmes d'action et les réunions sectorielles internationales ont été élaborés en consultation avec les partenaires sociaux, d'autres départements du BIT et les bureaux extérieurs, sur la base de réunions récentes, et de manière à répondre aux besoins perçus. Toutes ces propositions ont été élaborées de manière à tenir compte des travaux antérieurs et des travaux en cours dans ces secteurs. On trouvera en annexe une description plus complète des nouvelles activités proposées. Sur la base des considérations qui précèdent, le Bureau formule, à l'intention de la commission, la recommandation globale suivante.

Programmes d'action

11. Cinq programmes d'action au maximum devraient être choisis maintenant parmi les suivants:
- quatre nouveaux programmes d'action pour 2006-07;
 - des ressources équivalant à un programme d'action devraient être affectées à la poursuite de cinq programmes d'action de l'exercice 2004-05.

Réunions et suivi

12. Il conviendrait de choisir un maximum de quatre à cinq réunions maintenant avec les sujets de discussion suivants:
- il y aurait lieu, dans la mesure du possible, de définir maintenant deux à trois sujets (pour les réunions de 2006), en tout cas pas plus tard qu'en juin 2005;
 - les sujets restants devraient être définis d'ici à novembre 2005 ou bien, dans un cas, au début de 2006.

I. Secteurs «prioritaires» – en supposant que soit maintenu le principe de rotation habituel

Produits chimiques

- **Programme d'action** pour promouvoir le dialogue social et le travail décent dans l'industrie pharmaceutique eu égard à l'externalisation des ressources et à l'émergence de petites entreprises.
- **Réunion d'experts** pour mettre à profit instruments, connaissances, activités de sensibilisation, coopération technique et collaboration internationale afin d'élaborer un cadre d'action dans le domaine des substances dangereuses

Commerce

- **Réunion** sur le rôle des nouvelles technologies de vente au détail dans le modelage de l'emploi dans le commerce.
- **Réunion** sur la promotion, par le dialogue social, de la responsabilité sociale des entreprises dans le commerce.

Produits alimentaires; boisson; tabac

- **Programme d'action** pour mettre en place les structures nécessaires à une meilleure gestion dans l'industrie alimentaire et des boissons.
- **Réunion** pour étudier les moyens de promouvoir le travail décent dans l'industrie agroalimentaire: les défis à relever par le dialogue social.

Services de santé

- **Programme d'action** sur la migration internationale des professionnels de la santé: côté de l'offre.

- **Programme d'action** pour promouvoir l'emploi des jeunes dans les services de santé des pays en crise.

Industries mécaniques et électriques

- **Programme d'action** pour garantir des conditions de travail appropriées compte tenu de la délocalisation de la production de composants électroniques vers les pays en transition et les pays en développement.
- **Réunion** sur les mesures à prendre face au phénomène de vieillissement de la main-d'œuvre dans les industries mécaniques et électriques et pour accroître la base de données prévue sur les véhicules motorisés de manière à couvrir un plus large éventail d'industries mécaniques et électriques.

Industrie minière (charbon; autres ressources minières)

- **Programme d'action** pour élaborer et mettre en œuvre des projets de renforcement des capacités et des projets de formation sur des aspects spécifiés de la sécurité minière dans deux pays au maximum, avec la participation d'organisations de l'industrie minière et d'organisations de travailleurs au niveau international.
- **Réunion d'experts** chargée de réviser le recueil de directives pratiques de 1984 sur la sécurité et l'hygiène dans les mines de charbon et d'élaborer et approuver un programme de suivi pour le reste de l'exercice biennal, afin de promouvoir l'utilisation du nouveau recueil de directives pratiques et de dispenser une formation sur la manière de l'appliquer dans les pays qui sollicitent une assistance pour améliorer la sécurité et l'hygiène dans leurs mines de charbon.

Production de pétrole et de gaz; raffinage du pétrole

- **Réunion** sur les effets de la restructuration sur la productivité, les conditions de travail, les relations professionnelles et la mise au point de bonnes pratiques dans la production gazière et pétrolière et dans le secteur du raffinage du pétrole.
- **Réunion** sur les répercussions de la sous-traitance sur l'emploi, la productivité, les conditions de travail et la sécurité et la santé au travail dans le secteur de la prospection et de la production de pétrole et de gaz.

Service des postes et autres communications

- **Programme d'action** en faveur du dialogue social, de l'emploi et de la compétitivité dans le secteur des services postaux et de télécommunication.
- **Programme d'action** pour déterminer l'incidence des réseaux de prochaine génération (NGN) sur l'employabilité et sur l'organisation du travail dans les services de télécommunication.
- **Réunion** sur la libéralisation du secteur postal; l'incidence sur l'emploi et l'organisation du travail.

Service public

- **Programme d'action** pour promouvoir et intensifier le dialogue social dans la fonction publique et pour soutenir et activer la réforme du service public dans un environnement en mutation.

- **Recherche/programme d'action** pour déterminer les conséquences du VIH/SIDA sur les ressources humaines dans le service public de certains pays, suivis de l'élaboration et de la promotion de stratégies appropriées en matière de ressources humaines.

Transports (aviation civile, chemins de fer, transport routier) et ports

- **Programme d'action** pour améliorer les conditions de travail des chauffeurs routiers internationaux, par exemple sur l'axe Europe occidentale-Asie centrale.
- **Réunion** sur les aspects du travail et autres aspects sociaux affectés par les problèmes propres aux chauffeurs routiers internationaux du fait de leur mobilité transfrontalière.

Services de distribution (eau, gaz, électricité)

- **Programme d'action** pour développer la capacité de bien gérer les services de distribution et permettre aux parties prenantes de s'affranchir de la pauvreté.
- **Réunion** pour promouvoir, par le dialogue social, la viabilité et la croissance dans le secteur des services de distribution.

II. Propositions intersectorielles pour les programmes d'action

- Difficultés et perspectives des filières agroalimentaires internationales (produits alimentaires et boissons, restauration, distribution, santé publique).

III. Propositions intersectorielles pour les réunions

- **Réunion** sur le dialogue social dans la production, le raffinage et le transport de pétrole, de produit pétrolier et de gaz naturel.
- **Réunion** pour traiter les questions sociales et de travail liées à l'organisation et au fonctionnement d'au moins un système de production mondial (par exemple, électronique, textile et habillement, services, automobiles).

IV. Poursuite des programmes d'action existants

Agriculture

- Poursuite du programme d'action sur le travail décent dans l'agriculture et maintien de l'objectif consistant à améliorer la sécurité et la santé par le dialogue social, que ce soit au niveau de la nation, de l'entreprise ou de la communauté locale. Comme pour le présent biennium, le programme serait structuré de manière à maximiser la participation des bureaux extérieurs et d'autres unités du siège à l'exécution des programmes.

Construction

- Le programme d'action en faveur de la construction est un programme novateur pour SECTOR, pour les bureaux extérieurs de l'OIT et pour les mandants tripartites. Les effets positifs du dialogue social en tant que base d'activités concrètes peuvent durer bien au-delà de 2005. Pour en être sûr, il conviendrait de poursuivre le programme de

manière à ce qu'une série d'activités pilotes essentielles soient entreprises en 2006-07. Ces activités seraient autant de bonnes pratiques susceptibles d'attirer des fonds de donateurs pour le long terme.

Education

- Le démarrage plus tardif que prévu des activités préluant à la création des groupes directeurs nationaux, plus la nécessité de soutenir des groupes dans une phase de suivi où il s'agit de veiller à la mise en œuvre des choix politiques proposés au niveau national et recommandés au terme d'un dialogue régional (par des décisions législatives au plan national, par une révision des politiques des gouvernements ou des partenaires sociaux et par d'autres activités), plaiderait en faveur d'une prolongation de ce programme d'action prometteur pendant la période biennale de 2006-07. Une extension permettrait également à un petit groupe d'Etats Membres intéressés qui n'ont pas encore créé de groupes directeurs nationaux ni commencé les travaux prévus au calendrier de 2004-05 de lancer ces travaux et de former une «seconde génération» d'Etats bénéficiaires et de partenaires sociaux.

Hôtellerie, restauration, tourisme

- Continuer, dans d'autres pays, à promouvoir l'amélioration des conditions de travail dans ce secteur, renforcer la participation des femmes au dialogue social sur le lieu de travail, favoriser la mobilité des travailleurs par la formation, mettre au point une méthodologie, appliquer au tourisme les statistiques du travail et mettre en œuvre le recueil de directives pratiques sur le VIH/SIDA et le monde du travail.

VIH/SIDA

- Le Programme d'action intersectoriel sur le VIH/SIDA a permis d'obtenir des ressources d'ILO/AIDS à Genève et de bureaux extérieurs pour élaborer et tester des directives ou modèles politiques inspirés de pratiques exemplaires ou du recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde de travail. Ces activités seraient poursuivies en coopération avec ILO/AIDS et étendraient à d'autres pays l'action menée dans les secteurs existants.

13. La commission voudra sans doute conseiller aux groupes directeurs sectoriels de:

- a) *tenir compte des priorités d'action de l'OIT adoptées au niveau régional au moment où seront choisis les pays appelés à participer aux programmes d'action;*
- b) *centrer chaque programme d'action sur un plus petit nombre de pays;*
- c) *rechercher le plus possible une répartition géographique globale appropriée des programmes d'action, et non pas une répartition par programme.*

14. La commission voudra peut-être recommander au Conseil d'administration:

- a) *les nouveaux programmes d'action à mettre en œuvre en 2006-07;*
- b) *les programmes d'action en cours à poursuivre en 2006-07;*
- c) *les secteurs pour lesquels des réunions sectorielles internationales seront tenues en 2006-07;*

- d) des sujets pour les réunions sectorielles internationales prévues en 2006;*
- e) que les gouvernements de tous les Etats Membres continuent d'être invités à participer aux réunions sectorielles de 2006-07 auxquelles s'applique le Règlement.*

Genève, le 11 février 2005.

Points appelant une décision: paragraphe 13;
paragraphe 14.

Annexe

Détails des propositions pour les activités sectorielles en 2006-07

I. Les secteurs «prioritaires» – en supposant que soit maintenu le principe de rotation habituel

Produits chimiques

Programme d'action pour promouvoir le dialogue social et le travail décent dans l'industrie pharmaceutique eu égard à l'externalisation des ressources et à l'émergence de petites entreprises

Ce programme d'action chercherait des réponses aux préoccupations et problèmes des petites entreprises dans l'industrie pharmaceutique. Dans une première étape, plusieurs études nationales seraient menées dans les pays qui externalisent leurs activités ainsi que dans les pays destinataires pour recueillir et analyser des informations sur l'expansion mondiale de l'externalisation des industries pharmaceutiques et des biotechnologies. Les études mettraient en relief certains facteurs: évolution du flux des emplois à l'échelle mondiale; forces motrices et impact sur l'emploi au plan national/régional; conditions d'emploi et de travail; gains; prestations; évolution des types d'emploi et niveau des qualifications; enfin, transferts mutuellement avantageux de technologies. Dans une seconde étape, diverses réunions auraient lieu dans les pays destinataires, avec la participation de délégations tripartites nationales en provenance des pays qui externalisent des activités et des pays qui les accueillent pour examiner les conclusions des études nationales et élaborer un plan d'action visant à promouvoir les activités en faveur du travail décent par l'intermédiaire du dialogue social.

Réunion d'experts pour mettre à profit instruments, connaissances, activités de sensibilisation, coopération technique et collaboration internationale afin d'élaborer un cadre d'action dans le domaine des substances dangereuses

Cette réunion étudierait comment intégrer au mieux les instruments de l'OIT et d'autres outils concernant la sécurité et santé au travail et les substances dangereuses dans un nouveau cadre stratégique et un plan d'action. Il pourrait s'agir d'un protocole à la convention (n° 170) sur les produits chimiques, 1990, ou d'un ensemble de mesures visant à régler divers problèmes prioritaires liés aux substances dangereuses: examiner les meilleures pratiques et les cadres juridiques nationaux propres à promouvoir un milieu de travail sûr et sain; définir les rôles des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs; créer des mécanismes de consultation tripartite sur la sécurité et la santé au travail; garantir aux travailleurs et à leurs organisations la possibilité de participer aux mécanismes de consultation et développer une culture de la prévention en matière de sécurité et de santé au travail (telle qu'évoquée dans la stratégie 2003 de la CIT). La réunion examinerait également l'impact des initiatives, nouvelles et en cours, relatives aux substances dangereuses: l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM), mise au point par les Nations Unies, les nouvelles procédures d'enregistrement et d'évaluation des produits chimiques, la mise en œuvre du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage (SAM) et les problèmes et instruments liés à l'amiante. Par ailleurs, les récentes expériences de l'OIT dans le domaine de la création d'un «instrument-cadre promotionnel» devraient être prises en compte. La réunion adopterait des recommandations qui serviraient de base à des actions ultérieures de l'OIT.

Commerce

*Réunion sur le rôle des nouvelles technologies de vente
au détail dans le modelage de l'emploi dans le commerce*

Dans la vente au détail, cela fait longtemps que le client a été amené à assumer lui-même une part importante du travail de distribution; c'est lui qui choisit les produits sur les rayons, les porte à la caisse et les transporte jusqu'à leur lieu de destination finale. L'adoption de technologies plus avancées encore devrait accentuer cette tendance, en transformant profondément l'emploi, l'organisation du travail et les conditions de travail tout au long de la chaîne de distribution. Des systèmes de gestion des entrepôts comportant davantage de fonctionnalités et une exploitation plus économique, en particulier le pilotage des niveaux de stock par les consommations et le mode de transaction par lecture optique, l'impression des étiquettes et l'accès en temps réel à l'inventaire sont prévus pour être combinés avec les technologies d'identification par radio-fréquence et devraient considérablement améliorer les opérations et la productivité. Les grandes entreprises du commerce de détail sont de plus en plus nombreuses dans le monde à tester des systèmes de paiement autonomes (*self check-out systems*) pour se préparer à leur phase opérationnelle. D'ici quelques années, ces nouvelles méthodes auront complètement modifié le parcours d'un produit, depuis le producteur jusqu'au consommateur final. Parallèlement à l'adoption à grande échelle des nouvelles technologies à toutes les étapes de la manutention des marchandises, depuis la phase de la logistique jusqu'à celle du paiement, les détaillants sont également en train de multiplier les démarches pour instaurer des stratégies de fonctionnement à effectif réduit pour réduire les coûts dans un environnement commercial hautement concurrentiel. L'efficacité et l'automatisation croissante de la chaîne de distribution aboutiront sans aucun doute à de meilleurs résultats dans divers domaines: compétitivité, productivité et rentabilité des entreprises d'approvisionnement en gros et au détail et de l'ensemble du secteur. Il reste que, si l'on ne recourt pas davantage au dialogue social sectoriel pour mieux concilier les objectifs des entreprises sociaux et de l'emploi, cette compétitivité et cette rentabilité risquent de se faire au détriment d'un bon nombre d'emplois, voire même au prix d'une détérioration des salaires, des prestations et des conditions générales d'emploi.

Un rapport serait préparé sur les répercussions que le recours grandissant aux technologies avancées a sur l'emploi, l'organisation du travail et les conditions de travail dans l'industrie du commerce de détail analysant les avantages et les coûts des changements pour les entreprises et pour les travailleurs. Il serait accordé une attention toute particulière aux questions d'égalité entre les sexes, eu égard au fait que le commerce est l'un des plus grands employeurs de femmes à travers le monde et la principale voie d'accès à l'emploi, en particulier pour les jeunes femmes. Une réunion tripartite de taille moyenne serait organisée pour évaluer ces effets et élaborer des recommandations sur les moyens de concilier les intérêts de l'ensemble des intervenants compte tenu de cette mutation du paysage de l'emploi.

*Réunion sur la promotion par le dialogue social
de la responsabilité sociale des entreprises dans le commerce*

Les employeurs du secteur du commerce sont de plus en plus nombreux à reconnaître que, pour réussir dans une industrie hautement compétitive et mondialisée, les entreprises doivent connaître et avoir intégré les concepts de la responsabilité sociale des entreprises dans leurs stratégies et opérations commerciales. Les questions sociales et écologiques qui intéressent les principaux intervenants de l'entreprise (la clientèle, le personnel, les fournisseurs et divers milieux concernés) représentent une composante essentielle de ces programmes de responsabilité sociale des entreprises, elles deviennent un élément vital des stratégies d'image de marque des détaillants, en envoyant un signal fort aux consommateurs afin qu'ils sachent que leurs valeurs et leurs points de vue sont dûment pris

en considération. Les entreprises sont donc de plus en plus nombreuses à admettre que les pratiques socialement responsables contribuent à garantir des perspectives à long terme, car elles favorisent les bonnes relations entre elles-mêmes, leurs travailleurs, leurs clients et l'opinion publique. Les instruments de l'OIT, en particulier la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi (1998), offrent des points de référence clés pour promouvoir de la responsabilité sociale des entreprises dans le secteur commercial.

Un rapport serait établi qui recenserait les pratiques exemplaires en matière de responsabilité sociale des entreprises dans le commerce et définirait les facteurs critiques pour une intégration réussie de la responsabilité sociale des entreprises dans les stratégies commerciales. Ce rapport analyserait les stratégies permettant d'intégrer au mieux la responsabilité sociale des entreprises dans les chaînes mondiales d'approvisionnement et de distribution, en insistant tout particulièrement sur une mise en œuvre efficace dans les pays en développement. Une réunion tripartite de taille moyenne serait organisée pour examiner le rapport et élaborer les recommandations visant à assurer une large promotion de la responsabilité sociale des entreprises dans le secteur, en soulignant les rôles respectifs des partenaires sociaux, des autres intervenants, des autorités publiques et de l'OIT.

Produits alimentaires; boissons; tabac

Programme d'action pour mettre en place les structures nécessaires à une meilleure gestion dans l'industrie des produits alimentaires et des boissons

Le secteur structuré des produits alimentaires et des boissons emploie plus de 16 millions de personnes, mais il n'opère pas en vase clos. Il est situé entre l'agriculture, en amont, et la restauration, le marketing et la distribution, en aval. Tous ces domaines se mêlent étroitement mais fonctionnent souvent dans des circuits fermés en termes de politiques et de réglementations. D'où un risque de mauvaise gouvernance, opérant comme un frein sur l'emploi et la création de richesses, notamment dans les pays en développement et les pays en transition. La gouvernance de la chaîne alimentaire est une préoccupation universelle. Elle n'est pas sans poser des difficultés aux partenaires sociaux et aux autorités publiques qui doivent réexaminer les politiques et veiller à protéger l'industrie contre les risques de santé publique qui entraînent inévitablement des pertes d'emploi et, partant, des coûts sociaux et des problèmes de main-d'œuvre. La mise sur pied de mécanismes chargés de lancer et promouvoir le dialogue social dans le secteur des produits alimentaires et des boissons est donc une priorité. Un programme d'action aiderait à mettre en place, par le dialogue social, des structures efficaces pour une meilleure gouvernance dans les industries des produits alimentaires et des boissons de certains pays.

Réunion pour étudier les moyens de promouvoir le travail décent dans l'industrie agroalimentaire: les défis à relever par le dialogue social

Une réunion d'experts ou un atelier régional ou sous-régional avec un suivi programmé permettrait d'entreprendre plusieurs activités: encourager la mise sur pied de dispositifs de lutte contre la pauvreté touchant les groupes vulnérables; donner aux femmes les moyens de subsister par leur propre travail; mettre au point des stratégies d'intégration des travailleurs du secteur non structuré; mettre en place des structures de microfinancement; enfin, établir la cartographie des besoins en matière de formation. L'Accord de travail conclu entre l'OIT et l'Alliance coopérative internationale (ACI) ouvre la voie à des partenariats permettant de créer des coopératives de produits alimentaires. Ce secteur apporte sa propre dynamique à la promotion et au renforcement des coopératives dans les pays en développement pour créer des emplois et faire reculer la pauvreté. En tirant parti des connaissances techniques de l'ACI et en mettant en œuvre la

recommandation (n° 193) sur la promotion des coopératives, 2002, de l'OIT, on pourra aboutir à des efforts concertés et ciblés non seulement pour renforcer l'industrie, mais également pour améliorer l'environnement dans lequel elle opère, dans les pays en développement comme dans les pays en transition. Cette proposition bénéficiera de l'effet de levier de l'action actuellement menée en Afrique et en Asie, dont l'objectif est de promouvoir le travail décent dans les zones rurales et de renforcer le processus des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) en intégrant les coopératives. Les résultats de la réunion/de l'atelier seraient convertis en un programme d'action intégré dans le Programme OIT-ACI.

Services de santé

Programme d'action sur la migration internationale des professionnels de la santé: côté de l'offre

De l'aveu général, la migration internationale est un phénomène caractéristique des marchés du travail mondialisés dans le domaine des soins de santé. Pourtant, les effets des migrations internationales des travailleurs de la santé sur les pays d'origine sont préoccupants. Les pays développés connaissent une pénurie croissante de professionnels de la santé. Les raisons sont multiples: demande de plus en plus forte de la part des populations vieillissantes; cas chroniques nécessitant des traitements et des soins plus longs; conditions de travail peu intéressantes dans le secteur (horaires longs, travail posté, violence sur le lieu de travail), enfin, faibles rémunérations. Les femmes, qui représentent 80 pour cent des effectifs de la santé, sont moins attirées par ce secteur parce que de nouvelles étapes ont été franchies en matière d'éducation et de possibilités d'emploi.

Les postes vacants dans les services de santé sont de plus en plus pourvus par des travailleurs migrants originaires de pays en développement. Leurs raisons d'émigrer sont multiples. Si les migrations des travailleurs de la santé sont une source de revenus pour leurs familles et leur pays, elles sont aussi à l'origine de problèmes spécifiques pour les pays fournisseurs. Les systèmes nationaux qui ont considérablement investi dans l'éducation et la formation de leur personnel soignant voient diminuer leurs réserves de main-d'œuvre qualifiée et expérimentée. En Afrique subsaharienne, les systèmes de santé déjà affaiblis par les cas de décès et d'incapacité causés par le VIH/SIDA le sont davantage encore par la migration des travailleurs de la santé. L'impact des migrations sur les personnes et leurs familles peut être sévère. De plus en plus de praticiennes de la santé sont en train d'émigrer avec des conséquences familiales et sociales qui ne sont pas encore bien cernées.

Durant la phase initiale de ce programme d'action, jusqu'à cinq pays fournisseurs de travailleurs de la santé seront identifiés, le but étant d'étudier les effets de ces migrations sur ces pays en analysant leurs politiques et pratiques dans ce domaine, en identifiant les enseignements qu'ils en ont tirés ainsi que leurs meilleures pratiques, par exemple les codes d'éthique en matière de recrutement, les informations fournies avant le départ, le suivi des placements et, enfin, les accords de reconnaissance mutuelle. Dans une seconde phase, les conclusions concernant les pays sélectionnés seraient comparées et analysées, et ainsi pourraient être élaborées des stratégies de bonnes pratiques susceptibles d'être partagées avec d'autres pays fournisseurs de main-d'œuvre. Dans le cadre de cet exercice, il est proposé de tenir à Genève une réunion sectorielle avec une représentation tripartite adaptée venant de certains pays, afin de tirer parti d'un dialogue social fructueux axé sur la mise au point de stratégies et de pratiques. La participation d'autres organisations internationales susceptibles d'entretenir des liens étroits de coopération sera recherchée tout au long du programme d'action.

*Programme d'action pour promouvoir l'emploi des jeunes
dans les services de santé des pays en crise*

Le monde connaît actuellement une pénurie de ressources humaines dans le secteur de la santé. Le sous-investissement chronique dans les services de santé, aggravé par la migration des services de santé et les effets dévastateurs de phénomènes tels que le VIH/SIDA en Afrique subsaharienne et le Tsunami en Asie, affecte sérieusement la santé des travailleurs. Dans la plupart des pays en développement, le manque d'efficacité et les déséquilibres dans les compétences aboutissent à des pénuries insurmontables. Il faut des années de dur labeur et d'investissement pour former des médecins et des spécialistes, et des personnels sont nécessaires pour répondre aux besoins des populations, en majorité rurales, qui n'ont pratiquement pas accès aux soins de santé dans les grandes villes.

On souhaite à nouveau attirer, former et retenir des cadres moyens de la santé susceptibles de remplacer les professionnels dans les emplois et les fonctions de base. Ces «remplaçants» recevraient une préformation plus courte leur permettant de s'acquitter des tâches primaires et d'administrer les soins d'urgence, notamment dans les zones rurales. Ces spécialistes de niveaux élémentaire et intermédiaire recevraient des diplômes non négociables sur le marché international et ne seraient pas tentés d'émigrer, leurs compétences ne le leur permettant pas à ce stade. Des mesures sont en préparation dans certains pays pour soutenir ces cadres des soins de santé primaires malgré une certaine réticence des associations professionnelles. Pourtant, dans nombre de ces pays, les taux de chômage des jeunes sont élevés. Vingt et un pour cent des jeunes sont sans emploi en Afrique subsaharienne. L'Indonésie a recensé 6 millions de jeunes hommes et femmes sans emploi, soit les trois quarts des chômeurs. On pourrait envisager des campagnes nationales concertées visant à former ces jeunes pour répondre aux besoins des systèmes de santé. En tirant parti de leur potentiel, on pourrait faire de ces jeunes des partenaires du développement économique et social dans les pays frappés par les crises.

Le programme d'action intégrerait un certain nombre de facteurs pour aider à l'élaboration des politiques et règlements nationaux visant à recruter et à retenir des professionnels de la santé des niveaux élémentaire et moyen. Des initiatives visant à rassembler les milieux médicaux autour des programmes nationaux en faveur de l'emploi des jeunes doivent être lancées pour se pencher sur ces questions, sur les exigences en matière d'éducation et sur les critères du succès (par exemple les services nécessaires dans les zones rurales). Un dialogue social s'impose aux niveaux nationaux pour favoriser l'élaboration des politiques nationales et la mise au point de campagnes de recrutement et de maintien des dispensateurs de soins de santé primaires. Deux réunions sous-régionales pourraient être organisées pour promouvoir les échanges et la coopération par le partage d'expériences nationales. Le programme d'action pourrait notamment permettre aux populations rurales des pays en crise d'accéder à des services de santé; il permettrait également d'identifier des solutions rentables pour l'administration des soins et de mobiliser de jeunes hommes et femmes au service de leur communauté et de leur pays.

Industries mécaniques et électriques

*Programme d'action pour garantir des conditions de travail appropriées
compte tenu de la délocalisation de la production de composants
électroniques vers les pays en transition et les pays en développement*

La fabrication de composants électroniques, de puces informatiques, d'écrans à cristaux liquides etc. est de plus en plus concentrée dans une poignée de pays industriels, dans quelques pays d'Asie et d'Amérique centrale et du Sud, et dans certains pays en transition d'Europe centrale et orientale. Un programme d'action pourrait examiner les conséquences sociales et dans le domaine du travail de la délocalisation de la production

des pays industriels vers les pays en développement et émergents, en concentrant l'attention sur les conditions de travail.

Réunion sur les mesures à prendre face au phénomène de vieillissement de la main-d'œuvre dans les industries mécaniques et électriques

Face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et à l'allongement de l'espérance de vie, de plus en plus de pays sont en train de prendre des mesures pour relever l'âge du départ à la retraite et prolonger ainsi le nombre d'années de cotisations aux régimes de pensions. Malgré cela, de nombreux pays ne financent pas la reconversion professionnelle des travailleurs âgés de plus de 45 ans de peur qu'un départ anticipé à la retraite n'annule les effets d'une telle formation. Pourtant, sur la base d'un âge de départ à la retraite fixé à 67 ans, un travailleur âgé de 45 ans aurait encore 22 ans de vie active devant lui; dans ces conditions, la formation permanente appelle un financement public de la formation des plus de 45 ans. Une petite réunion tripartite examinerait les mesures actuellement prises et prévues pour s'occuper et tirer avantage du vieillissement de la population. Les données récoltées pourraient être utilisées pour accroître la base de données prévue sur les véhicules motorisés de manière à couvrir un plus large éventail d'industries mécaniques et électriques.

L'industrie minière (charbon, autres ressources minières)

Programme d'action sur la sécurité dans les mines reposant sur une initiative d'une fédération syndicale mondiale, de l'OIT et de l'industrie minière en 2004 en vue d'aborder l'amélioration de la sécurité des mines en Chine sous un angle tripartite et d'élaborer et de mettre en œuvre des projets de renforcement des capacités et de formation dans certains aspects spécifiques de la sécurité des mines dans deux pays au maximum (par exemple Chine, Ukraine)

Ces activités nationales seraient élaborées et mises en œuvre conjointement avec l'industrie minière et des organisations de travailleurs aux échelons national et international ainsi qu'avec les organismes gouvernementaux nationaux compétents. Des ressources supplémentaires, notamment du personnel expérimenté, seraient recherchées auprès des partenaires sociaux internationaux.

Réunion d'experts chargée de réviser le recueil de directives pratiques de 1984 sur la sécurité et l'hygiène dans les mines de charbon, et d'élaborer et approuver un programme de suivi pour le reste de l'exercice biennal afin de promouvoir l'utilisation du nouveau recueil de directives pratiques et de dispenser une formation sur la manière de l'appliquer dans les pays qui sollicitent une assistance pour améliorer la sécurité et l'hygiène dans leurs mines de charbon

Compte tenu des changements intervenus dans l'industrie charbonnière au cours des vingt dernières années – privatisations, fusions, indemnités pour maladies, mécanisation, constitution d'une main-d'œuvre polyvalente réduite et passage à une approche systémique pour aborder les recueils de directives pratiques et la gestion de la sécurité et de la santé, il serait opportun de procéder à une mise à jour de cet important recueil en s'employant à améliorer les conditions de sécurité et de santé dans ces industries les plus fondamentales et les plus dangereuses. La tenue de la réunion au début de 2006 permettrait de mettre au point un programme de suivi rigoureux, et en particulier de traduire et diffuser ce recueil dans des langues aussi nécessaires que le chinois, le hindi et le russe.

Production de pétrole et de gaz; raffinage du pétrole

Réunion sur les effets de la restructuration sur la productivité, les conditions de travail et les relations professionnelles et la mise au point de bonnes pratiques dans la production pétrolière et gazière et dans le secteur du raffinage du pétrole

De bonnes relations professionnelles sont essentielles pour mener à bien les changements structurels dans l'entreprise. Des problèmes surgissent lorsque les conditions requises ne sont pas réunies, faute de dialogue social. Une réunion tripartite pourrait étudier les modalités de restructuration des entreprises, sous l'angle social et du point de vue de la main-d'œuvre, et l'impact d'une telle restructuration sur la productivité, l'emploi, les conditions de travail et les relations professionnelles. Un rapport élaboré par le Bureau mettrait en relief le rôle du dialogue social en tant que moyen de partager des informations entre employeurs et travailleurs et de parvenir à un accord entre ces derniers. Ce rapport recenserait les bonnes pratiques en matière de relations employés-patron dans les entreprises ayant opéré de telles mutations.

Réunion sur les répercussions de la sous-traitance sur l'emploi, la productivité, les conditions de travail et la sécurité et la santé au travail dans les secteurs de la prospection et de la production de pétrole et de gaz

De nombreux types de tâches dans l'industrie pétrolière et gazière sont confiées en sous-traitance à des entreprises spécialisées. Cette pratique bien établie, qui tend à se généraliser, peut conduire à des relations complexes entre employeurs et travailleurs à différents niveaux de la relation contractuelle. Une réunion tripartite se pencherait sur l'expansion et les modalités pratiques du recours à la sous-traitance dans les secteurs de la prospection et de la production pétrolière et gazière et sur différents aspects: impact sur la productivité; relations d'emploi; conditions de travail; sécurité et santé au travail et formation; enfin, renforcement des compétences. Des exemples de bons principes et pratiques serviraient de base à une discussion sur les moyens d'assurer de bonnes conditions de travail, de sécurité et de santé aux travailleurs sous-traitants.

Services des postes et autres communications

Programme d'action en faveur du dialogue social, de l'emploi et de la compétitivité dans le secteur des services postaux et des télécommunications

Les principaux objectifs seraient d'examiner l'expérience en matière de réformes dans le secteur des services postaux et des télécommunications en Afrique pour sensibiliser les partenaires sociaux à la nécessité d'engager un dialogue social, d'améliorer leur capacité à mener à bien un dialogue social dans les services postaux en Afrique et de développer le dialogue social dans les services des télécommunications. Ainsi, un *Séminaire régional conjoint OIT/UPU sur le dialogue social dans les services postaux en Afrique* a été propice à des échanges de vues sur les enjeux, les problèmes et les perspectives actuelles, ainsi que sur les stratégies à mener pour garantir un dialogue social efficace. La possibilité d'améliorer le dialogue social dans les services des télécommunications en Afrique serait également examinée. Le programme d'action va vraisemblablement axer ses activités sur la promotion du dialogue social aux niveaux national et régional et sur le suivi à donner au Sommet mondial sur la société de l'information (Tunis, novembre 2005), mettant ainsi à profit la coopération engagée antérieurement avec l'Union postale universelle.

Programme d'action pour déterminer l'incidence des réseaux de prochaine génération (NGN) sur l'employabilité et l'organisation du travail dans les services des télécommunications

Le développement d'Internet et de la téléphonie mobile, ainsi que l'apparition de nouvelles technologies, la privatisation et la déréglementation, ont déjà, ces dernières années, complètement métamorphosé le secteur des télécommunications. D'autres changements se profilent comme le Protocole de transmission de la voix par Internet, le réseau public mobile de données à commutation (RDCP), ou encore le réseau téléphonique public commuté (RTPC). Toutes ces technologies coexistent et commencent à converger en un réseau de prochaine génération (NGN). Les entreprises de télécommunications vont devoir s'adapter sans tarder au potentiel des réseaux de prochaine génération, et de nouveaux débouchés vont se créer. Toutefois, les NGN vont sans doute avoir des incidences notables sur l'emploi, l'employabilité et l'organisation du travail dans les services des télécommunications. Le dialogue social pourra étayer les efforts que devront déployer les partenaires sociaux pour travailler ensemble dans le cadre de ce changement sectoriel et pour trouver des solutions aux problèmes communs. Le programme d'action qui sera appliqué en coopération avec le Secteur de l'emploi mettra sans doute l'accent sur le suivi à donner au Sommet mondial sur la société de l'information (Tunis, novembre 2005), et portera, entre autres, sur le transfert des compétences vers l'Afrique.

*Réunion sur la libéralisation du secteur postal:
l'incidence sur l'emploi et l'organisation du travail*

Le secteur postal est en pleine mutation dans le monde entier eu égard aux vagues de privatisation, à la mondialisation, à l'évolution technologique et à la concurrence exercée par de nouveaux produits. La libéralisation est en cours dans de nombreux pays, le marché se trouve segmenté, les bureaux de poste fournissent des services qui se trouvent en concurrence avec des messageries privées tandis que les nouveaux produits et services offrent un réel potentiel de croissance. Si le service postal universel chargé de distribuer les lettres, les colis et de fournir des services de guichet est essentiel pour assurer un développement économique équilibré, les intégrateurs mondiaux, les messageries privées et les alliances multinationales d'administrations postales, de messageries privées et d'entreprises de fret aérien se livrent à une concurrence acharnée. Il est important que les services postaux nationaux, les intégrateurs mondiaux, les messageries privées et les multinationales obéissent aux mêmes règles en matière de concurrence, de salaires, de droits des travailleurs, d'obligations sociales, etc. Il faudrait préparer un rapport en vue d'une petite réunion tripartite, qui s'inspirerait des expériences menées dans certains pays, en lien avec l'UPU. Les activités de suivi vont probablement porter sur la promotion du dialogue social et du travail décent aux niveaux national et régional.

Fonction publique

Programme d'action pour promouvoir et intensifier le dialogue social dans la fonction publique et pour soutenir et activer la réforme du service public dans un environnement en pleine mutation

Compte tenu des contraintes financières croissantes qu'ils subissent dans un environnement en pleine mutation, les services publics sont soumis à d'incessantes réformes, et ce à des fins d'efficacité. Dans de nombreux pays, les institutions du dialogue social ne sont pas bien établies ou fonctionnent mal et les réformes sont appliquées sans qu'il y ait eu de consultation suffisante avec les parties prenantes. Il en résulte parfois une dégradation de la fourniture des services du fait que les travailleurs sont démotivés et insuffisamment formés. S'inspirant essentiellement du *Practical Guide for Strengthening Social Dialogue in Public Service Reform* (Guide pratique pour renforcer le dialogue social dans la réforme de la fonction publique) et des *Directives sur le dialogue social des*

services publics d'urgence, dans un environnement en mutation, le programme d'action devrait créer et dispenser une formation en matière de dialogue social et ériger une institution du dialogue social dans les services publics de certains pays, et notamment les services d'urgence, afin d'améliorer la fourniture des services.

Recherche/programme d'action pour déterminer les conséquences du VIH/SIDA sur les ressources humaines dans le service public de certains pays, suivis de l'élaboration et de la promotion de stratégies appropriées en matière de ressources humaines

Un grand nombre des travailleurs dotés de qualifications professionnelles et de compétences techniques se trouvent dans la fonction publique contribuant ainsi à soutenir le développement national. Toutefois, on sait que la pandémie du VIH/SIDA touche aussi très sérieusement cette frange de la population qui occupe une position essentielle. Les employés de la fonction publique qui se déplacent très fréquemment sans leurs familles constituent des groupes à haut risque. Les incidences du VIH/SIDA sur le personnel de la fonction publique devraient avoir de sérieuses répercussions à long terme sur la fourniture des services et sur le développement national. Toutefois, il existe peu d'informations fiables et, pourtant, elles s'avèrent extrêmement importantes si l'on veut résoudre efficacement les futurs problèmes de développement des ressources humaines. Un programme d'évaluation rapide est proposé dans certains pays de manière à obtenir des données quantitatives et qualitatives sur cette question. Le résultat attendu devrait permettre de mieux comprendre l'évolution des ressources humaines dans la fonction publique et d'élaborer un futur programme d'action pour mettre au point des stratégies appropriées en matière de ressources humaines en vue de faire face aux incidences du VIH/SIDA.

Transports (aviation civile, chemins de fer, transport routier) et ports

Programme d'action pour améliorer les conditions de travail des chauffeurs routiers internationaux, par exemple sur l'axe Europe occidentale-Asie centrale

La mondialisation a créé un monde plus interconnecté que jamais. Ce phénomène a donné lieu à une augmentation du trafic routier transfrontalier entre des régions économiquement intégrées et suscité de nouvelles difficultés qui touchent les chauffeurs routiers internationaux. Ces questions ont permis d'attirer l'attention sur le rôle que le dialogue social pouvait jouer au-delà des frontières nationales.

Le programme d'action devrait comprendre deux séminaires régionaux tripartites couvrant un certain nombre de pays appartenant à deux régions différentes mais économiquement intégrées, par lesquelles transite un grand nombre de transporteurs routiers internationaux. Les informations recueillies, les enseignements tirés et les expériences partagées lors d'un séminaire organisé dans une région où les bonnes pratiques sont bien établies et fonctionnent, seront communiqués à un séminaire d'une région où des améliorations s'imposent. Les données régionales seront réunies et analysées et constitueront la base d'un document de travail qui sera utilisé dans les deux séminaires mentionnés ci-dessus. On devrait ainsi trouver les moyens d'améliorer les conditions de travail des chauffeurs routiers internationaux en instaurant un dialogue social continu, qui devrait être étayé par les conclusions, les recommandations pratiques et autres directives du programme d'action.

Réunion sur les aspects du travail et autres aspects sociaux affectés par les problèmes propres aux chauffeurs routiers internationaux du fait de leur mobilité transfrontalière

La mondialisation a créé un monde plus interconnecté que jamais. Ce phénomène a donné lieu à un accroissement du trafic routier transfrontalier entre des régions économiquement intégrées et suscité de nouvelles difficultés qui touchent les chauffeurs routiers internationaux, notamment les problèmes de visa et les inconvénients liés à leur mobilité transfrontalière. D'où la nécessité de pratiquer le dialogue social au-delà des frontières nationales. Si un certain nombre d'organisations (comme la Banque mondiale, la CNUCED, l'Organisation mondiale des douanes, la CENUE) déploient des efforts notables pour résoudre les questions transfrontalières du secteur des transports routiers, elles se sont surtout attachées à faciliter les échanges commerciaux (suppression des obstacles à la libre circulation des biens au-delà des frontières) laissant ainsi en souffrance les questions sociales et professionnelles qui nécessiteraient un examen approfondi.

Services de distribution (eau, gaz, électricité)

Programme d'action pour développer la capacité de bien gérer les services de distribution et permettre aux parties prenantes de s'affranchir de la pauvreté

Les services privés de distribution des pays en développement sont souvent trop coûteux pour les pauvres qui ont parfois recours à d'autres moyens pour satisfaire leurs besoins essentiels, prenant souvent des risques pour leur santé ou finissant par payer davantage pour une petite quantité d'eau achetée sur le marché. Lorsque tel est le cas, les pauvres ont peu de chance de s'affranchir de la pauvreté et de s'intégrer dans le courant dominant de la société si des mesures spéciales ne sont pas adoptées et mises en œuvre. Il existe aussi des pauvres dans les pays industrialisés, mais ils bénéficient souvent de mesures spéciales (comme le réseau LEAN d'accès à l'énergie pour les personnes à faibles revenus au Massachusetts, Etats-Unis) proposées par les organismes d'Etat de même que d'une assistance de la part des ONG qui donnent aux pauvres des conseils sur l'utilisation rentable des services de distribution de manière à en réduire la charge financière. La possibilité d'introduire une mesure telle que «LEAN» devrait être étudiée dans certains pays en développement. Il serait bon également de tirer des enseignements de l'expérience de IFP/SEED qui a mené des activités visant à sous-traiter aux pauvres le service de ramassage des déchets, ce qui permet aux pauvres non seulement de bénéficier du ramassage des déchets solides mais aussi de trouver l'occasion de créer leur micro-entreprise. Ce programme d'action vise à créer la capacité de bien gérer le secteur des services de distribution afin d'aider les parties prenantes à s'affranchir de la pauvreté.

Réunion pour promouvoir, par le dialogue social, la viabilité et la croissance, dans les services de distribution

Le secteur des services de distribution est en proie à des bouleversements, et notamment à l'augmentation de la participation du secteur privé, voire à une privatisation totale. Mais les expériences faites par de nombreux pays montrent que les changements ne sont pas toujours favorables à de nombreux partenaires, et notamment aux travailleurs et aux consommateurs. Dans certains cas, le service peut se dégrader et hypothéquer le développement social et économique. Un rapport va réunir des exemples de bonnes pratiques en matière de dialogue social qui ont réussi à promouvoir la viabilité et la croissance dans le secteur des services de distribution. Lors de cette réunion, les discussions pourront porter sur la façon dont ces exemples peuvent être transmis à d'autres pays pour y être adoptés au bénéfice de toutes les parties intéressées.

II. Propositions intersectorielles pour les programmes d'action

Difficultés et perspectives des filières agroalimentaires internationales
(produits alimentaires et boissons, restauration, distribution, santé publique)

Cette proposition qui s'inspire d'une résolution adoptée par la dernière Réunion tripartite sur la technologie et l'emploi dans les industries des produits alimentaires et des boissons (1998) devrait prendre en compte les conclusions de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation qui soulignent les nouvelles perspectives que les systèmes de production mondiaux ouvrent en matière d'organisation, de représentation et de dialogue social.

Les filières agroalimentaires du monde entier, qu'elles se trouvent dans les pays industrialisés, les pays en transition ou en développement, fonctionnent en faisant intervenir plusieurs secteurs. Bien que chaque secteur réclame une surveillance tripartite pour éviter les déficits de travail décent, les décisions des pouvoirs publics nécessitent, pour être cohérentes, une évaluation des questions sociales et professionnelles en amont et en aval de la filière agroalimentaire qui tiennent compte des paramètres plus vastes inhérents aux politiques de développement durable, aux Objectifs du Millénaire pour le développement, à la résolution de l'OIT concernant le tripartisme et le dialogue social et à la résolution concernant le travail décent et l'économie informelle.

Les nouvelles technologies de transformation, les politiques relatives aux cultures génétiquement modifiées, l'inégalité d'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et, tour à tour, les techniques de distribution et de commercialisation touchent tous les secteurs concernés. En outre, l'instauration de normes de plus en plus rigoureuses en matière de contrôle de la qualité place les partenaires commerciaux sur un pied d'inégalité non seulement en terme de chaîne de valeur mais aussi d'avantages que les différents segments de la population retirent de la mondialisation. Ces facteurs nouveaux doivent faire l'objet de discussions dans une instance appropriée afin que les partenaires sociaux puissent définir les sujets de préoccupation qui doivent être soumis au dialogue social. Les exemples de plus en plus fréquents de socio-étiquetage, d'éco-étiquetage ainsi que de consommation éthique résultent tout naturellement des politiques et stratégies mises en place dans les liaisons en aval et en amont de l'industrie et qui touchent le public dans son ensemble, et notamment les parties intéressées.

Toute une série d'activités impliquant les différentes composantes de la filière agroalimentaire seront mises au point afin de traiter les questions précitées en vue de trouver les moyens d'améliorer la responsabilité sociale des entreprises.

III. Propositions intersectorielles pour les réunions

Réunion sur le dialogue social dans la production, le raffinage
et le transport de pétrole, de produits pétroliers et de gaz naturel

La plupart des pays sont extrêmement vulnérables aux ruptures d'approvisionnement en pétrole et en gaz. Les conflits sociaux ou les accidents industriels peuvent littéralement porter un coup d'arrêt à l'activité économique en l'espace de quelques jours, voire en quelques heures. L'attention accrue portée aux questions de sécurité en mer, dans les ports, dans les installations de transformation et les chaînes de distribution a ajouté une nouvelle dimension aux mesures visant à garantir un approvisionnement régulier de ces matières premières essentielles. L'absence de produits de substitution dans la plupart des cas fait que, même une fois les problèmes réglés, ce n'est qu'une fois les oléoducs, les réservoirs et les citernes de pétrole remplis que la vie peut reprendre son cours normal. Face à une

production, une transformation et une distribution verticalement intégrées, les organisations de travailleurs tout au long de la chaîne de pétrole ou de gaz jusqu'au consommateur final ont renforcé leur coopération entre elles. Un dialogue social à toutes les étapes des opérations de production et d'approvisionnement semble essentiel si l'on veut garantir la stabilité économique dans le secteur. Une réunion tripartite étudierait l'évolution des alliances dans le secteur ainsi que les moyens d'approfondir le dialogue social par le renforcement des capacités des personnes concernées.

Réunion pour traiter les questions sociales et du travail
liées à l'organisation et au fonctionnement d'au moins
un système mondial de production

Textile, habillement et chaussure

Diverses configurations sont apparues dans les systèmes mondiaux de production des industries du textile, de l'habillement et de la chaussure (THC). Dans l'une de ces configurations, les fabricants de produits de marque fournissent les intrants intermédiaires (tissu découpé, fil, boutons, etc.) à des producteurs (traditionnellement implantés dans les zones franches d'exportation) qui se chargent des opérations d'assemblage et réexportent à destination des sociétés de marque le produit transformé. Ces entreprises d'assemblage peuvent à leur tour confier leurs activités en sous-traitance à des entreprises du secteur non structuré. Les chaînes de plus-value de ce type sont généralement caractérisées par des accords d'échanges réciproques ou des accords d'échanges régionaux (en vertu desquels les marchandises peuvent être importées moyennant un droit de douane appliqué uniquement à la valeur ajoutée apportée par la main-d'œuvre étrangère) et sous-tendent souvent le développement des systèmes régionaux de production.

Dans un autre type de configuration, distributeurs et détaillants de produits de marque approvisionnent leurs fournisseurs de premier rang en composants issus de leurs propres installations ou des unités de production de leurs sous-traitants. Il peut s'agir d'unités implantées en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Etant donné que les préférences commerciales continuent à jouer un rôle important dans ce secteur, ces fournisseurs du premier rang sont également chargés de distribuer la production d'une manière qui maximalise les avantages apportés par ces préférences. Leur influence sur les fournisseurs et les sous-traitants des rangs suivants est particulièrement forte. D'autres types de configuration existent dans l'habillement, par exemple les districts industriels classiques, en Italie.

Electronique

Dans l'électronique, les entreprises multinationales d'avant-garde dominent la plus grande partie des activités de recherche et développement (R&D) et des services à forte valeur ajoutée (ventes, marketing et distribution, et fabrication en sous-traitance, par exemple) Elles exercent leur influence sur les marchés internes par le fait qu'elles possèdent et commercialisent le produit de marque et qu'elles contrôlent l'ensemble des opérations de production et de conception. Caractéristique importante de ces systèmes mondiaux de production – l'apparition de la fabrication à façon, exécutée par les fournisseurs de premier rang. Mis à part dans le cas de l'industrie de l'ordinateur individuel, ces fabricants à façon de premier rang qui assurent un service intégral sont essentiellement installés aux Etats-Unis, mais ils commencent maintenant à apparaître en Europe et dans certaines régions d'Asie de l'Est. Ils coordonnent toute une série d'activités d'assemblage distinctes (par exemple assemblage de circuits imprimés) dans différentes parties du monde, souvent dans les zones franches d'exportation, puis se chargent de l'assemblage du produit final. Le produit est personnalisé selon les besoins des EMN qui dominent le marché. Ils participent également à la conception des produits et des sous-composants à des fins de manufacturabilité modulaire, aux essais, au service après-vente et

aux opérations de réparation, et entretiennent d'étroites relations avec les EMN dominantes.

Automobiles

L'industrie automobile connaît actuellement un certain degré de restructuration dans la chaîne de valeur mondiale. Confrontés à une concurrence croissante dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, les fabricants de véhicules aux Etats-Unis et en Europe ont diminué leurs niveaux de production interne et commencé à confier certaines fonctions de conception à leurs fournisseurs. Les assembleurs tendent désormais à se concentrer sur l'assemblage final du produit et sous-traitent la fabrication des composants, y compris le sous-assemblage des composants aux fournisseurs de premier rang. L'assembleur fournit les spécifications et les informations générales concernant l'interface avec le reste de la voiture, et un fournisseur de premier rang pourra par la suite, soit personnaliser un composant, soit concevoir une solution par sa propre technologie. Les fournisseurs de premier rang sont passés de la fabrication de composants séparés à la production de modules complets. Ils assument aussi la gestion du reste de la chaîne, en s'approvisionnant en sous-composants auprès des fournisseurs de deuxième rang, en contrôlant la qualité des opérations de sous-assemblage et en intégrant ces produits intermédiaires dans les unités modulaires qu'ils produisent pour les assembleurs.

L'intégration de la logistique et des systèmes qualité rendue possible par les moyens techniques a conduit dans le cadre des méthodes de production juste-à-temps à un net resserrement des relations entre les assembleurs et les fournisseurs de premier rang. Néanmoins, du fait d'une haute concentration dans l'industrie automobile, ces liens plus étroits n'empêchent pas les assembleurs d'exercer leur pouvoir sur les marchés internes. Ces dernières années, des regroupements significatifs ont eu lieu entre fournisseurs de premier rang. Cela leur a certes permis d'étendre leur emprise aux marchés émergents, mais dans bien des cas ils doivent maintenant s'installer à l'étranger à côté des assembleurs finaux. Du fait de cette évolution, les activités de conception qui présentent la plus grande valeur pour les entreprises sont dans les mains d'un nombre de plus en plus réduit de fabricants de composants.

Services

Il existe peu d'analyses de la chaîne globale de valeurs des services, mais il apparaît clairement que toute une série de services assistés par les technologies de l'information (traitement des réclamations, comptabilité, audit et services à la clientèle par exemple) sont maintenant fournis à partir de lieux divers organisés en chaîne d'approvisionnement mondiale intégrant ces activités administratives distinctes. Les EMN peuvent installer des activités administratives hautement qualifiées dans les pays développés en créant une société affiliée (et conserver ainsi les activités internes à forte valeur ajoutée pour l'entreprise), ou les confier à des sous-traitants indépendants dans des pays en développement, qui se sont établis dans le seul but d'assurer des services à ces entreprises étrangères. Il semblerait que des regroupements soient en cours entre ces intervenants de niveau intermédiaire, mais l'évolution de ce système de production mondiale est encore trop récente pour pouvoir tirer des conclusions définitives.